



COMMUNE DE ST MARCELLIN EN FOREZ

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2016

L'An deux mil seize, le mercredi 10 février 2016 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle voûtée, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Secrétaire de séance : Mme FAUVET

Présents : M. LARDON, Mme DE SIMONE, M. RODRIGUEZ, Mme DJOUHARA, M. AIVAZIAN, Mme DEGUIN, M. THOLOT, M. PASQUIER, Mme ASTIER, Mme CLUZEL, M. MEASSON, Mme CHARLES, M. GOUJON, M. ECKERT, Mme VALETTE, M. TETE, Mme DEHAN, Mme PLUCHAUD, M. VILLARD, Mme SOLVIGNON, Mme FAUVET, M. JANIN, M. COMBETTE, Mme DACQUIN, M. GARBAY.

Absents : M. DE MAZENOD (pouvoir à M. RODRIGUEZ), Mme GIBERT (pouvoir à M. JANIN)

Nombre de conseillers en exercice : 27

Ordre du jour

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2016

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité des membres.

1- DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat d'orientation budgétaire a eu lieu présentant les grandes orientations budgétaires de l'année 2016 pour le budget communal et le budget annexe de l'eau.

2- CALF - DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION LOIRE FOREZ

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal a élu **Patrick AIVAZIAN**, nouveau représentant titulaire et **Alain THOLOT** représentant suppléant au sein de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, commission ayant pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées et leur mode de financement.

3- MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la modification de la composition des commissions municipales comme suit :

COMMISSIONS	PRESIDENT	VICE PRESIDENT	MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
Urbanisme Développement durable Environnement	Eric LARDON	Patrick AIVAZIAN	Patrick AIVAZIAN René MEASSON Jean-Baptiste GOUJON René TETE Marcelle DJOUHARA Christelle PLUCHAUD Pierre PASQUIER Hélène DE SIMONE Denis GARBAY Marc COMBETTE Sylvie GIBERT Guy JANIN
Travaux	Eric LARDON	Marcelle DJOUHARA	Marcelle DJOUHARA René TETE Jean-Baptiste GOUJON Alain THOLOT Virginie FAUVET Guy JANIN
Finances - Personnel	Eric LARDON	Patrick AIVAZIAN	Patrick AIVAZIAN Alain THOLOT Stéphane VILLARD Jeanine ASTIER Margot SOLVIGNON Marc COMBETTE Denis GARBAY Guy JANIN
Affaires sociales et Intergénérationnelles	Eric LARDON	Charlotte DEGUIN	Charlotte DEGUIN Nathalie VALETTE Jeanine ASTIER Christelle PLUCHAUD Zohra DACQUIN Sylvie GIBERT
Vie économique : commerces – artisanat – agriculture	Eric LARDON	Pierre PASQUIER	Pierre PASQUIER Margot SOLVIGNON Arnaud DE MAZENOD Nathalie VALETTE René MEASSON Christiane CLUZEL Martine CHARLES Zohra DACQUIN Marc COMBETTE
Associations – Animation	Eric LARDON	Antoine RODRIGUEZ	Antoine RODRIGUEZ Evelyne DEHAN Arnaud DE MAZENOD Stéphane VILLARD René MEASSON Christiane CLUZEL Philippe ECKERT Martine CHARLES Marc COMBETTE Jeanine ASTIER
Communication – Tourisme	Eric LARDON	Hélène DE SIMONE	Hélène DE SIMONE Charlotte DEGUIN Margot SOLVIGNON Christiane CLUZEL Evelyne DEHAN Stéphane VILLARD Antoine RODRIGUEZ Jeanine ASTIER

Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires	Eric LARDON	Hélène DE SIMONE	Hélène DE SIMONE Evelyne DEHAN Virginie FAUVET Christelle PLUCHAUD Philippe ECKERT Sylvie GIBERT
--	-------------	------------------	---

**4- INSERTION ET EMPLOI - PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DU FOREZ (PLIE)
– APPROBATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE DE ST JUST-ST
RAMBERT, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ ET LA COMMUNE DE ST
MARCELLIN**

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la convention tripartite du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Forez à intervenir avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez, les communes de St Just St Rambert et St Marcellin en Forez ; convention ayant pour objet de définir les conditions suivant lesquelles l'agent employé à mi-temps (17h30/35h) par la commune de St Just St Rambert, assurera la mission de référent de parcours d'insertion professionnelle dans le cadre du PLIE du Forez du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

5- DECISIONS MUNICIPALES

Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 7 mai 2014 :

DECISION N° 2016_01 du 13/01/2016

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur un bien situé chemin des grillons appartenant à M. BERTRAND Claude

DECISION N° 2016_02 du 13/01/2016

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur un bien situé 38 bis chemin rouge appartenant à M. BOUGAULT

DECISION N° 2016_03 du 13/01/2016

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur un bien situé 76 B Allée des Tilleuls appartenant à M. COQUAZ Stéphane

DECISION N° 2016_04 du 13/01/2016

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur un bien situé 27 rue des Tuileries appartenant à M. CELETTE Régis

DECISION N° 2016_05 du 13/01/2016

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur un bien situé 8 rue Antoine Dupuy appartenant à Mme HONNAJZER Yvette

6- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Mise en place d'un dispositif de « participation citoyenne » (Voisins vigilants) :
Réunion publique le jeudi 17 mars 2016 à 19h00 salle Aristide Briand.
- Modification du sens de circulation à l'entrée de ville (côté rue Carles de Mazenod)
- Prochain Conseil Municipal : Jeudi 24 mars 2016 à 20h00

St Marcellin en Forez, le 11/02/2016

Le Maire,
Eric LARDON